

Arrêté 2022-173 fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2023 en Martinique

En vertu de cet arrêté, le tarif est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTIONS

FI31398

Par ASSP en date du 10/11/2023, il a été constitué une SASU dénommée :

ENTRETIENS DAV SERVICES

Siège social : QUARTIER LA FERME SAINT-JACQUES - PAIN DE SUCRE 97230 SAINTE-MARIE

Capital : 1000 €

Objet social : Entretien d'espaces verts, parcs, jardins, de tous travaux de pépiniériste, de l'élaboration de projets de création d'espaces verts, de petits travaux de terrassement de débroussaillage, d'entretien d'immeubles, de nettoyage de bâtiments privés ou publics, location et entretien d'immeubles non meublés

Président : M LAURENT DAVID demeurant QUARTIER LA FERME SAINT-JACQUES - PAIN DE SUCRE 97230 SAINTE-MARIE élu pour une durée de 99 ans.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées.

Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE.

FI31399



CB CONSULTING
97223 Le Diamant
Tel : 06 96 10 95 58
www.cbconsulting.fr

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 novembre 2023, à Le Diamant.

Dénomination : SOCIETE AGRICOLE DIAMANTINOISE.

Sigle : SOCADIAM.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : FOND MANOEL, 97223 Le Diamant.

Objet : Activités de Culture et production végétale : La production, la gestion et l'exploitation de toutes cultures agricoles, y compris mais sans s'y limiter, les céréales, les légumes, les fruits et toute autre forme de production végétale. L'achat, la vente, en gros ou au détail, l'importation et l'exportation de produits agricoles, de semences et de tous intrants nécessaires à l'activité agricole. Activités d'Élevage : L'élevage de toutes espèces animales, y compris, sans limitation, le bétail, la volaille, et autres animaux destinés à la production alimentaire. La production et la commercialisation de produits issus de l'élevage, tels que la viande, le lait, les œufs, et leurs dérivés. L'achat et la vente d'animaux vivants, de produits d'élevage, et tout service lié à l'activité d'élevage.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur Marc-André, Joanel MULLER, demeurant 5 Rue du Calvaire - Les Hauts du bourg, 97223 Le Diamant

Gérant : Monsieur Jacques-Yves, Cédric DUVILLE, demeurant Quartier Mare-Poirier, 97223 Le Diamant

La société sera immatriculée au RCS de Fort de France.

DIVERS

FI31408



Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
Service Risques Énergie Climat

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par arrêté R02-2023-11-17-00004 en date du 17 novembre 2023, le préfet de Martinique déclare d'utilité publique le projet de création de 3 liaisons souterraines électriques à 63 kV entre les postes du Lamentin, Union, Galion et Trinité en Martinique.

Cet arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et porté à la connaissance du public pendant deux mois par voie d'affichage en mairies de Trinité, du Robert et du Lamentin et par mention insérée en caractères apparents dans deux journaux diffusés en Martinique. Il est également à la disposition du public sur le site internet de la DEAL Martinique.

TRIBUNAUX

FI31407

RECTIFICATION DE PUBLICATION

Affaire : N° RG 23/00104 - N° Portalis DB3X-W-B7H-TH5NE

Le 26 septembre 2023, le Tribunal judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

L'Association IMAFLHOR

Adresse : Place d'Armes

97232 LAMENTIN

SIREN : 528922347

Date de la cessation des paiements : 26 mars 2022

* Juge commissaire titulaire :

Monsieur Sébastien CARPENTIER,
Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire judiciaire :

La SCP BR ASSOCIES, représentée par Me Laura BES en qualité de mandataire judiciaire

Centre d'Affaires Dillon-Valmenière
97200 FORT-DE-FRANCE

* Administrateur judiciaire :

La SELARL AJA ASSOCIES, représentée par Me Alain MIROITE en qualité d'AJ

Centre d'Affaires Agora - Bât C 97200 FORT-DE-FRANCE

* Commissaire de Justice :

Désigne : **LA SCP SEILHAN-SILLON-LAVIGNE, Commissaire de Justice, représentée par Me SEILHAN**

Centre d'Affaires Le Galion - 11 Rue Casimir Branglidor 97220 TRINITE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Une annonce légale
à publier en
Martinique ?

Simple

Facile

Paiement
sécurisé

Votre
attestation
immédiatement dans
votre boîte mail

24 H / 24

7 Jours / 7

www.lelegis.fr